

4^{ème} Tournoi scolaire de la colline de Tresserve

Règlement intérieur

Article 1 : présentation

L'échiquier de la Colline de Tresserve en collaboration avec l'Académie des Échecs d'Aix-les-Bains organise un tournoi scolaire réservé au moins de 12 ans, **mercredi 1^{er} mai 2024** à l'école primaire des Trois Sources de Tresserve, 45 chemin de Belledonne 73100 TRESSERVE

Article 2 : règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès de Chennai août 2022) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 93^{ème} congrès — Chennai 2022) à l'aide du logiciel Papi 3.3.7.

L'Article A.5 concernant les parties rapides s'applique pour l'intégralité de la compétition.

Aucune protection de cercle, de collège, de famille.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article 3 : horaires

Inscriptions Helloasso. Pointage jusqu'à 13h15. Début des parties : 13h30. Fin du tournoi et annonce des résultats vers 18h00.

Article 4 : rondes et cadences

7 rondes de 10 min + 3 s/coup pour chaque joueur

Article 5 : droits

3€. Licence B obligatoire.

Article 6 : classement

Tournoi individuel entre écoliers. Le classement est établi aux points de partie. Les départages appliqués sont le Buchholz tronqué, le Buchholz puis le cumulatif.

Article 7 : coups illégaux

La partie est perdue au 2^{ème} coup illégal relevé par l'arbitre.

Article 8 : fin de partie

À la fin de la partie, les 2 joueurs remettent les pièces en place et apportent le résultat ensemble.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Le tournoi est arbitré par Jean-Paul Blanc, AFO2.